

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site [diaconat.catholique](http://diaconat.catholique)

**DIEU PARTENAIRE DES PAUVRES  
ET GARANT DU DROIT  
DES PAUVRES**

André FAVROT<sup>1</sup>

***COMITE NATIONAL DU DIACONAT***

---

<sup>1</sup> Prêtre. Bibliste. Membre de l'équipe de Formation Permanente du diocèse de Belley.

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1. PREMIÈRE PARTIE : LES PAUVRES DANS L'ANCIEN TESTAMENT.....</b>	<b>1</b>
1.1. LES PAUVRES DANS LE LIVRE DE L'EXODE .....	1
1.2. LES PAUVRES DANS LA LITTÉRATURE PROPHÉTIQUE DU ROYAUME DU NORD.....	2
1.2.1. <i>Le prophète Élie et l'affaire de la vigne de Nabot (1 Rois 21, 1-26)</i> .....	2
1.2.2. <i>Le Prophète Amos</i> .....	2
1.2.3. <i>Le Deutéronome</i> .....	3
1.3. C. LES PAUVRES DANS LA PREDICATION PROPHÉTIQUE DU ROYAUME DE JERUSALEM.....	4
1.3.1. <i>Le prophète Isaïe</i> .....	4
1.3.2. <i>Jérémie</i> .....	5
1.4. DIEU SAUVEUR DES PAUVRES, DANS LA LITTÉRATURE EXILIQUE ET POST-EXILIQUE : LE SECOND ET LE TROISIÈME ISAÏE .....	6
1.5. LA PRIÈRE D'ISRAËL - LES PSAUMES .....	7
1.6. CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE .....	7
<b>2. DEUXIÈME PARTIE : JÉSUS ET LES PAUVRES.....</b>	<b>8</b>
2.1. LES DÉCLARATIONS DE JÉSUS. SON PROGRAMME. ....	8
2.1.1. <i>- Le discours programme de Nazareth. Luc 4, 16-30</i> .....	8
2.1.2. <i>La réponse aux envoyés de Jean-Baptiste (Lc 7, 18-23 ; Mt 11, 2-15)</i> .....	8
2.2. LES BEATITUDES (LUC 6, 20-23 ; MT 5, 1-12) .....	8
2.2.1. <i>Qui sont les pauvres à qui s'adresse Jésus ?</i> .....	9
2.2.2. <i>Le Royaume, le Règne de Dieu</i> .....	9
2.3. QUAND DIEU PREND LE PARTI DES PAUVRES. L'ENSEIGNEMENT DE JÉSUS DANS L'ÉVANGILE DE LUC .....	10
<b>3. POUR NE PAS CONCLURE, MAIS POUR METTRE EN ROUTE.....</b>	<b>11</b>
<b>4. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>11</b>

## **1. PREMIÈRE PARTIE : LES PAUVRES DANS L'ANCIEN TESTAMENT**

### **1.1. LES PAUVRES DANS LE LIVRE DE L'EXODE**

L'histoire du Salut est traversée par la certitude que Dieu, le Dieu de l'Alliance, est le Défenseur des pauvres, leur partenaire et le garant suprême de leurs droits.

L'événement fondateur est la sortie d'Égypte. Que trouvons-nous ? Un peuple opprimé, résidant dans un pays étranger, soumis aux travaux forcés, aux exactions et aux brutalités de toutes sortes. Il faudrait relire les descriptions de cette servitude et de cette misère, dans les cinq premiers chapitres du Livre de l'Exode. Mais je préfère citer la déclaration de Yahvé à Moïse (Ex. 3, 7-8) :

*"J'ai vu ! J'ai vu la misère de mon peuple qui réside en Égypte. J'ai prêté l'oreille à la clameur que lui arrachent ses surveillants. Certes, je connais ses angoisses. Je suis résolu à le délivrer de la main des Égyptiens et à le faire monter de ce pays, vers une contrée plantureuse et vaste".*

Cette première intervention de Dieu dans l'histoire est perçue par les rédacteurs bibliques comme la prise de position la plus nette en faveur des opprimés. Dieu est Celui qui voit tout ce qu'on fait subir aux malheureux. Celui qui écoute les plaintes et les gémissements des exploités. Celui qui met à l'œuvre sa puissance et tend sa volonté pour libérer ces pauvres et changer radicalement leur condition.

C'est un ramassis d'esclaves et de miséreux, et non d'hommes pieux, que Moïse reçoit l'ordre de conduire à la liberté, à la dignité, à l'Alliance. Tout au long de la longue marche à travers le désert, Israël éprouvera la sollicitude de son Dieu dans les moments les plus critiques de faim ou de soif. Rappelons-nous la Manne et l'Eau jaillie du rocher. Quelles que soient les amplifications épiques données à ces faits, ils nous montrent qu'en toutes circonstances, Dieu prend soin des pauvres, des pauvres qui ne sont pas toujours des plus faciles à vivre.

Devenu l'Allié d'Israël, considéré comme le Roi de son Peuple, Dieu va apparaître tout au long de l'histoire, comme le "défenseur attitré des pauvres et des malheureux". Il les protège, garantit leur bon droit et exige que les détenteurs du pouvoir, rois et fonctionnaires, aient la même attitude. Jacques Dupont écrit "La sollicitude pour les pauvres est un attribut qui caractérise la conduite habituelle et constante de Dieu, dans le gouvernement des hommes" et "la grande intervention de Dieu, à la fin des temps, se fera au bénéfice des pauvres et des malheureux" car le bon droit est de leur côté.

Dès la plus ancienne législation d'Israël, avant même qu'il soit installé sur sa terre, dans ce qu'on appelle le Code de l'Alliance, nous trouvons cette expression de la Volonté Divine :

*"Tu ne fausseras pas le droit du pauvre dans son procès (Ex.23, 6) - Tu n'opprimeras pas l'étranger. Vous avez appris ce qu'éprouve l'étranger, puisque vous avez vous-mêmes résidé comme tels dans le pays d'Égypte" (Ex.23,9).*

Il n'est pas possible de suivre dans tous les détails les relations sociales à l'intérieur du peuple d'Israël, mais il y a des périodes privilégiées qui nous montrent la prise en charge par Dieu des opprimés. Les équilibres sociaux sont précaires. Les disparités sociales apparaissent vite. Le cœur humain n'est pas spontanément fraternel. Il est plus vite assoiffé de possession que de partage, plus prêt à exploiter le frère qu'à le secourir. L'histoire biblique l'a montré, mais les situations d'injustice vont provoquer la réaction de Dieu à travers les protestations des inspirés et des Prophètes.

## **1.2. LES PAUVRES DANS LA LITTÉRATURE PROPHÉTIQUE DU ROYAUME DU NORD**

### **1.2.1. Le prophète Élie et l'affaire de la vigne de Nabot (I Rois 21, 1-26).**

Nous sommes au 9<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Achab, le roi de Samarie, veut agrandir son domaine et essaie d'acquérir la vigne d'un certain Nabot. Celui-ci, au nom de la piété filiale, refuse. Jézabel, la femme d'Achab, fait porter de faux témoignages contre Nabot qui est condamné à mort et lapidé. Dieu suscite le prophète Élie pour aller porter à Achab sa condamnation :

*"Ainsi parle Yahvé : Tu as assassiné et, de plus, tu usurpes. C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé : à l'endroit même où les chiens ont lapé le sang de Nabot, les chiens laperont ton sang à toi aussi" (I Rois 21,19).*

Dès l'apparition du grand prophétisme en Israël, nous voyons, en paroles et en actes, Dieu prendre le parti des faibles, des pauvres, des opprimés.

### **1.2.2. Le Prophète Amos.**

Nous sommes toujours à Samarie mais, maintenant, au 8<sup>e</sup> siècle et nous rencontrons le premier prophète dont on a conservé l'essentiel de la prédication. Ses oracles sont particulièrement importants, car ils correspondent à une situation économique nouvelle. Le royaume du Nord connaît une période de prospérité et d'expansion économique ; mais cela rompt le fragile équilibre de la société patriarcale. L'argent abonde dans certaines couches sociales, alors que la paupérisation s'accroît chez les plus petits. Comme on dit encore en milieu rural : il pleut toujours sur le mouillé !

C'est alors que le prophète Amos va dire le jugement que Dieu porte sur les fauteurs d'injustice et d'exploitation.

Voici les principaux textes :

Pourquoi Israël doit-il se préparer au châtement infligé par Dieu ? Parce que dans les milieux aisés, dans les postes de responsabilité, on opprime les pauvres. C'est le cas des gros propriétaires terriens :

*"Parce qu'ils vendent le juste à prix d'argent et le pauvre pour une paire de sandales, parce qu'ils écrasent la tête des petites gens et qu'ils font dévier la route des humbles"... (2, 6-7).*

C'est le cas des femmes de la haute société de Samarie. Amos les apostrophe durement : *"vous qui opprimez les faibles, écrasez les pauvres, vous qui dites à vos maris 'apportez et buvons'"*. Il leur annonce un châtement terrible (4, 1-5). C'est surtout le cas des magistrats, des juges qui se laissent acheter. Le tribunal qui siège à la porte de la ville est facteur de l'accaparement des terres. Aussi :

*"Malheur à ceux qui changent le droit en absinthe et jettent à terre la justice, qui haïssent le défenseur du droit à la Porte et détestent celui qui parle avec intégrité... Vos péchés sont énormes, oppresseurs du juste, extorqueurs de rançons, vous qui repoussez le pauvre à la Porte" (5, 7-13) voir aussi (6, 12).*

C'est le cas aussi des commerçants qui profitent de la situation et qui fraudent sur les poids et les mesures (lire 8, 4-8).

Dans ce contexte social qui contredit l'Alliance, les prêtres gardiens de l'Alliance devraient réagir, mais, hélas ! ils sont complices de l'état de fait. Aussi le culte formaliste est-il rejeté par Dieu qui fait dire par Amos :

*"Je hais, je méprise vos fêtes, pour vos solennités je n'ai que dégoût ... Mais que le droit coule comme l'eau et la justice comme un torrent qui ne tarit pas" (5, 21-27, lire aussi 7,10-17).*

Amos a pris le relais du prophète Élie. Il fera école. À sa suite on voit naître dans le royaume du Nord une modification de la législation : on veut rester fidèle à l'esprit de Moïse, mais en tenant compte

des situations économiques nouvelles et des nouveaux apports prophétiques. C'est ce qui va donner le premier noyau du Deutéronome dans sa partie législative.

### 1.2.3. Le Deutéronome

Un esprit nouveau, un vocabulaire nouveau, une référence nouvelle apparaissent dans ce nouveau code de lois. Il y a un souci constant du pauvre, celui-ci est appelé "*un frère*"; il faut lui venir en aide en se souvenant qu'on a été esclave et exploité en Égypte. Se dérober à ce devoir de solidarité serait "*se charger d'un péché*" (15, 9). Dieu qui a voulu libérer son peuple veut que l'Israélite ouvre son cœur à ses frères dans le besoin :

*"Yahvé notre Dieu est le Dieu des dieux et le Seigneur des Seigneurs, le Dieu grand, vainqueur et redoutable... C'est lui qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, et il aime l'étranger à qui il donne pain et vêtement. Aimez l'étranger, car au pays d'Égypte vous fûtes des étrangers (10, 17-19).*

Tous ces textes ont été magistralement commentés par le Père Jacques DUPONT dans son ouvrage "Les Béatitudes". J'en ferai de nombreuses citations que je signalerai par le numéro du tome et le numéro de la page, sans répéter chaque fois le nom de l'auteur et le titre des livres.

"En vertu de sa souveraineté transcendante, Dieu assure la justice aux hommes... Son intervention profite à trois catégories de personnes : la veuve, l'orphelin et le "gér", l'étranger qui séjourne en Israël, ceux-là précisément qui ont le plus de difficultés à se faire rendre justice devant un tribunal humain. Dieu est le protecteur des êtres sans défense... (par là), Dieu manifeste l'amour qu'il leur porte"(II p.69).

Yahvé est donc bien le garant du droit des pauvres, mais l'Israélite sait, tout comme nous, que Dieu veut agir par personnes interposées. C'est pour cela que les fils d'Israël sont conscients d'avoir des devoirs à l'égard des faibles et des pauvres. Chaque Israélite aura à en répondre devant Dieu, justement parce que Dieu est le défenseur des malheureux.

Souvent acculé à des situations extrêmes de misère, de famine, l'étranger, la veuve, l'orphelin, le pauvre sont obligés de faire appel à plus fortuné en empruntant ; mais il faut donner un gage, par exemple son unique manteau. Dieu qui a compassion du malheureux exige que le gage soit rendu avant la nuit car "*c'est tout ce qu'il a pour se couvrir... S'il crie vers moi, je l'écouterai, car je suis compatissant, moi !*" (Ex. 22, 25-26 ; Dt 24, 10-13).

L'Israélite est tenu de procurer le nécessaire à celui qui est dans le besoin :

*"Qu'il n'y ait donc pas de pauvre chez toi... Tu n'endurciras pas ton cœur, ni ne fermeras ta main à ton frère pauvre, mais tu lui ouvriras ta main et tu lui prêteras ce qui lui manque" (Dt 15, 4-7-8) ; "Quand tu lui donnes, tu dois lui donner de bon cœur" (Dt 15, 10).*

Il faut prêter sans espoir de retour. Dieu qui a donné tout le pays d'Israël à son peuple est en droit d'exiger que l'Israélite se comporte avec générosité envers les nécessiteux. L'ouvrier doit recevoir son salaire le soir même (Dt 24, 14 s.). Et au moment de la récolte, il faut toujours ménager la part du pauvre (24, 19-21).

Jacques Dupont commente ainsi :

"Dieu prend donc les pauvres et les êtres sans défense sous sa protection. Il exerce son patronage en légiférant en leur faveur, en édictant des "jugements" qui visent à assurer la "justice". Il prescrit cette "justice" au nom de ses droits souverains... Dieu seul est maître absolu du monde et de tout ce qui s'y trouve. Il lui revient de répartir les biens terrestres comme il l'entend et dans les limites qu'il fixe lui-même. La leçon a été entendue et il est significatif que l'Écriture emploie l'expression "faire la justice" là où il est concrètement question d'aumône et où nous dirions "faire la charité". Faire la justice, car il s'agit de reconnaître aux pauvres les droits que Dieu leur confère.

"L'obligation de secourir le pauvre et d'aider le faible incombe à chacun. Le fondement dernier de cette obligation est essentiellement religieux. Il se trouve dans le fait que Dieu se donne comme le protecteur des faibles et des pauvres. Le caractère religieux du devoir qu'on a envers les pauvres est donc indépendant de la question de savoir si ces malheureux sont aussi des gens pieux et fidèles à Dieu, s'ils méritent que Dieu s'occupe d'eux et que les croyants s'intéressent à eux. Dieu ne les entoure pas de sa sollicitude parce qu'ils le méritent, mais simplement parce qu'il est compatissant et miséricordieux et parce qu'il aime la justice et veut qu'on respecte le droit "(II, p. 81-82).

#### Un problème social permanent

Le Deutéronome indique un idéal à atteindre ; il montre un horizon : *"Qu'il n'y ait donc pas de pauvre chez toi"*(15, 4). Mais les législateurs deutéronomiques sont réalistes : *"Certes les pauvres ne disparaîtront point de ce pays. Aussi, dit Dieu, je te donne ce commandement : tu dois ouvrir ta main à ton frère, à celui qui est humilié et pauvre dans ton pays"*(15, 11).

Si les pauvres ne disparaissent pas, c'est que, le cœur humain étant ce qu'il est (voir Genèse 5, 5), le fonctionnement de la vie sociale et économique engendre toujours de nouvelles situations de pauvreté et d'exploitation des petits. C'est pour cela qu'au fil des siècles la Parole de Dieu retentira pour dénoncer les oppresseurs et prendre la défense des pauvres. Les proclamateurs de cette parole seront les prophètes. A travers leurs prises de position, on entrevoit dans quelle misère pouvait vivre une partie de la population israélite. Quittons le Royaume du Nord où nous étions avec Amos et le Deutéronome pour venir dans le Royaume du Sud, tout spécialement à Jérusalem.

### **1.3. C. LES PAUVRES DANS LA PREDICATION PROPHETIQUE DU ROYAUME DE JERUSALEM**

#### **1.3.1. Le prophète Isaïe**

Avec les premiers oracles d'Isaïe, nous sommes au 8<sup>ème</sup> siècle, dans le Royaume de Juda, au temps du roi Achaz. Avant une guerre malheureuse qui ruinera le pays, une partie de la population vit dans le luxe et l'abondance ; l'autre partie, celle des petites gens et des besogneux, vit dans une grande précarité. Les tribunaux sont entre les mains des puissants qui tournent le droit en leur faveur. Situation intolérable aux yeux du Seigneur qui suscite alors le prophète Isaïe.

Avant de devenir le prophète de l'Emmanuel et de l'espérance messianique, Isaïe a commencé sa prédication dans la ligne du prophète Amos.

Rien ne sert de rendre un culte à Dieu par des sacrifices si, d'abord, n'est pas respectée la justice envers les petits. Dieu rejette le culte hypocrite (1, 11-16) mais

*"apprenez à faire le bien, recherchez le droit ; secourez l'opprimé, soyez juste pour l'orphelin, plaidez pour la veuve"*(1, 17).

Les gens haut placés et les juges iniques sont particulièrement visés :

*"C'est vous qui dévastez la vigne et recelez les dépouilles du pauvre. De quel droit écrasez-vous mon peuple et osez-vous broyer le visage des pauvres ?"*(3, 4-15).

Il faut lire aussi les cris de colère du chapitre 5, 8-25 et de 10, 1-4 qu'il n'est pas possible de citer ici en entier.

Dieu voudrait un roi qui règne par la justice et des princes qui gouvernent selon le droit (32, 1-7) car ce lui est intolérable de voir les pauvres écrasés.

Isaïe ne se contente pas de dénoncer les injustices. En positif, il va tracer le portrait du roi idéal qui gouvernera le peuple selon les vues de Dieu. Partenaire et protecteur des pauvres, Dieu va susciter

dans la descendance de David le roi-Messie dont l'avènement amènera le Règne de Dieu. Ce sera un règne de justice parfaite dont les miséreux seront les premiers bénéficiaires.

*"Sa royauté, il l'établit et l'affermi dans le droit et la justice" (9, 6). "Il fait droit aux miséreux en toute justice et rend une sentence équitable en faveur des pauvres du pays... Justice est le pagne de ses reins, loyauté la ceinture de ses hanches"(11, 4-5)..*

On aura reconnu là des citations des grands oracles messianiques du livret de l'Emmanuel ; il faudrait relire en entier 9, 1-6 ; 11, 1-9.

L'ère messianique sera un temps de bonheur pour les petits et les opprimés. On croit déjà entendre la béatitude de Jésus en Luc 6, 20 : *"Heureux vous les pauvres, car à vous est le Royaume de Dieu"*. Car c'est la même attitude divine qu'on retrouvera jusqu'au Nouveau Testament.

### **1.3.2. Jérémie**

Dans le royaume de Juda, le 7<sup>ème</sup> siècle fut épouvantable sous les règnes de deux monarques impies : Manassé et Amon. L'idolâtrie et l'injustice submergèrent Jérusalem et le peuple judéen. Un redressement s'opéra sous le roi Josias, fortement soutenu par le prophète Jérémie.

Mais Josias mourut prématurément à la bataille de Meggiddo et ses successeurs abandonnèrent la réforme. Jérémie va continuer à lutter de toutes ses forces contre toutes les formes de corruption, dont la corruption sociale :

*"... leurs maisons sont pleines de rapines ; de la sorte ils sont devenus importants et riches, gros et gras ! Oui, on dépasse la mesure du mal, on ne respecte pas le droit, le droit des orphelins pour qu'ils soient heureux ; on ne défend pas la cause des pauvres. Et je ne punirais pas ces actions, oracle de Yahvé ?..."(5, 25-29 ; voir aussi 9, 1-8).*

Jérémie a une conscience aiguë de la responsabilité des chefs. Ses attaques contre la Maison royale sont cinglantes, virulentes. Ce qu'il dit, c'est le jugement du Seigneur : *"Écoutez la Parole de Yahvé, maison de David..."*. A l'attitude du roi en place, Joiaqim *"qui fait travailler pour rien son prochain sans lui verser son salaire..."* Jérémie oppose la conduite du roi Josias :

*"Il pratiquait la justice et le droit, alors tout allait bien pour lui ! Il jugeait la cause du pauvre et du malheureux. Alors tout allait bien. Me connaître, n'est-ce pas cela ? oracle de Yahvé".(22, 13-16).*

Par ce seul verbe "connaître", on voit à quelle profonde communion avec Dieu introduit la pratique de la justice envers les pauvres car dans le vocabulaire biblique "connaître" exprime l'intimité, la communion totale. C'est pourquoi le prophète ne peut donner de meilleures consignes à la maison royale que cet ordre divin : *"Rendez chaque matin droite justice et tirez l'opprimé des mains de son oppresseur..."(21, 11-12).*

Lorsque la prise de Jérusalem en 587 mettra fin au royaume de Juda, que toutes ses institutions seront détruites et une grande partie de la population déportée à Babylone, Jérémie soutiendra l'espérance du peuple meurtri.

Il annoncera non seulement la Nouvelle Alliance (31, 31-34), mais aussi un Messie dont la première tâche sera de faire régner la justice. Dieu annonce : *"En ces jour-là, je ferai germer pour David un germe de justice qui exercera dans le pays droit et justice"(33, 14-15).* Et la nouvelle Jérusalem de l'avenir messianique s'appellera *"Yahvé-notre-Justice" (33, 16).*

#### **1.4. DIEU SAUVEUR DES PAUVRES, DANS LA LITTÉRATURE EXILIQUE ET POST-EXILIQUE : LE SECOND ET LE TROISIÈME ISAÏE**

(N.B. C'est pour faire bref que j'emploie l'expression "troisième Isaïe". En fait, il s'agit d'une troisième partie du livre d'Isaïe ; elle est assez composite et comprend des oracles de plusieurs prophètes anonymes du retour de l'exil).

Tant que le peuple élu a vécu sur le sol de Palestine, même réduit au petit royaume de Juda, tant qu'il a été structuré par les institutions de la royauté, même s'il y a eu de très mauvais rois... il a pu croire que le règne de Dieu se réaliserait sous la conduite d'un descendant davidique. Mais la débâcle de 587, annoncée par les prophètes des 8ème et 6ème siècles, a détruit ces perspectives.

L'espérance va rebondir dans une autre direction : le second, puis le troisième Isaïe annoncent que Dieu va réaliser son règne en prenant en pitié les déportés, comme il avait eu, autrefois, pitié de son peuple esclave en Égypte. Les exilés, les déportés : voilà une nouvelle catégorie de pauvres. Dieu va les consoler, les libérer, les ramener sur leur terre.

Au cours de ce nouvel exode, Dieu sera non seulement libérateur, mais aussi protecteur et providence :

*"les miséreux et les pauvres cherchent de l'eau, et rien ! Leur langue est desséchée par la soif. Moi, Yahvé, je les exaucerai : Dieu d'Israël, je ne les délaisserai pas ! (41, 17).*

Lire les versets 17 à 20 pour qu'on voie bien *"que la main de Yahvé a fait cela"*.

Il faudrait ajouter 35, 1-10, surtout le verset 5, car ce poème appartient à la même époque et est de la même veine. L'intervention de Dieu en faveur de ses pauvres provoque une jubilation à laquelle toute la création va s'associer :

*"Cieux, criez de joie ! Terre, jubile ! montagnes, éclatez en cris joyeux ! car Yahvé console son peuple dont il prend en charge les affligés"(49, 13).*

Ces poèmes, ces oracles inspireront les psalmistes qui ont composé les chants qu'on appelle "Psaumes du Règne"(Ps. 93 ; 96-99), où, comme en Isaïe 52,7, il y a la joyeuse annonce : *"Ton Dieu règne"*.

Mais ce règne, quel visage va-t-il prendre ? le troisième Isaïe nous en donne les principaux traits en 58, 6-12 où est présenté le jeûne qui plaît à Dieu :

*"Rompre les chaînes injustes, délier les liens du joug, renvoyer libres les opprimés, briser tous les jougs, partager ton pain avec l'affamé, héberger les pauvres sans abri, vêtir celui que tu vois nu..."*

Ce programme sera mis en œuvre par le Serviteur-Messie sur qui repose l'Esprit du Seigneur Yahvé. Il peut dire :

*"Yahvé m'a oint. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, panser les cœurs meurtris, annoncer aux captifs l'amnistie et aux prisonniers la liberté, annoncer une année de grâce de la part du Seigneur"(61, 1-2).*

Nous savons que Jésus prendra à son compte cet oracle et Luc en fera le discours-programme dans la synagogue de Nazareth (Luc 4, 18-19).

Jusqu'au bout de sa prédication, le troisième Isaïe annoncera la prédilection du Seigneur pour les pauvres :

*"Celui sur qui je jette les yeux, c'est le pauvre et le cœur contrit qui s'empresse à ma parole" (66, 2).*



## **1.5. LA PRIERE D'ISRAËL - LES PSAUMES**

Le message que nous avons recueilli depuis l'Exode, le Deutéronome, chez les prophètes, nous le retrouvons dans les psaumes. Ces prières qui sont le miroir de la piété d'Israël sont aussi un condensé de la théologie, de la conception du monde et de la société qu'a eues le peuple juif. Il est donc normal d'y retrouver la doctrine de la justice divine en faveur des pauvres.

Les appels des psalmistes au Dieu qui entoure de sa sollicitude ceux qui souffrent, qui les secourt dans leur détresse, qui les sauve de la main de leurs oppresseurs, resteront toujours prière de l'Église et, dans l'Église, de ceux qui sont chargés de prier au nom de toute l'humanité.

Il est impossible, ici, de citer tous les psaumes de "pauvres" et de multiplier les citations de textes. Voici simplement quelques références à des psaumes caractéristiques.

- Ps 9 et 10 : confiance en Dieu qui sauve les pauvres, victimes des impies. "Puisqu'il est Roi, Yahvé se doit de faire régner la justice. Il ne peut laisser le violent et l'impie terroriser les faibles. Il faut qu'il écrase l'oppresseur et assure leur bon droit à l'orphelin, à l'opprimé, au pauvre et au malheureux" (J.Dupont : les Béatitudes II p. 71).
- Même thème dans le Psaume 74, surtout aux versets 19-23... Voir aussi 68, 6-7.
- Ps. 82, 2-4 : Les juges doivent être les artisans de la justice divine.
- Le Ps. 146, 7-10 exprime ce qu'on a appelé : "le programme de gouvernement de Yahvé".
- Ps. 72 : Le Roi messianique se présente en sauveur des pauvres ; ce sera sa mission primordiale. "Il délivrera le pauvre qui appelle et le petit qui est sans aide..."(verset 1-3, 12-44). Dieu veut non seulement faire triompher leur droit, mais aussi assurer leur bonheur.
- Le Ps. 132 associe règne messianique, justice, rassasiement et bonheur pour les pauvres.
- Le Ps. 73 médite sur le silence de Dieu et l'impatience des malheureux ; mais la justice divine, même si elle tarde, ne manquera pas de s'exercer. Là encore, le psaume exprime l'espérance des pauvres.
- Ps. 22 : Parmi tous les pauvres évoqués dans les psaumes, il en est un qui a une mission exceptionnelle : ses souffrances amèneront le salut du monde. C'est le psaume que Jésus priera pendant sa passion (Marc 15, 34).

## **1.6. CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE**

On pourrait résumer tout ce qui a été glané dans l'Ancien Testament par ces 3 propositions :

- Dieu fait justice aux pauvres.
- Dieu fera justice aux pauvres.
- Dieu veille à ce que justice soit faite aux pauvres.

J'emprunte encore à J. Dupont une partie de sa conclusion (Les Béatitudes II, p. 89-90).

"L'avantage des pauvres, lors de l'établissement du règne de Dieu, trouve son explication dans la justice que Dieu veut manifester en se faisant leur défenseur et leur sauveur. Le Dieu *"qui renverse les potentats de leur trône et élève les gens de rien, rassasie de biens les affamés et renvoie les riches les mains vides"*(Luc, 1-52) apparaîtra comme la réalisation parfaite du Roi idéal. La perspective n'est pas celle d'une idéalisation de la pauvreté, mais celle d'une théologie de la justice de Dieu et d'une espérance qui concerne le règne eschatologique de Dieu..."

"Ainsi, l'annonce de l'avènement du Règne de Dieu ne peut être qu'une joyeuse nouvelle pour les pauvres et ceux qui souffrent. Ils doivent être les premiers bénéficiaires du règne, simplement parce

que Dieu ne peut régner qu'en roi juste, c'est-à-dire en manifestant sa sollicitude en faveur des déshérités".

## **2. DEUXIÈME PARTIE : JÉSUS ET LES PAUVRES**

Sans vouloir sonder tout le Nouveau Testament, centrons-nous sur l'attitude et l'enseignement de Jésus concernant les pauvres. Nous rencontrerons inévitablement la coloration et les nuances que tel ou tel évangéliste a apportées, puisque nous ne pouvons, aujourd'hui, rencontrer Jésus qu'à travers les porte-parole des premières communautés croyantes.

### **2.1. LES DECLARATIONS DE JESUS. SON PROGRAMME.**

En exergue il faut mentionner deux déclarations de Jésus que St Luc nous a rapportées.

#### **2.1.1. - Le discours programme de Nazareth. Luc 4, 16-30.**

Nous sommes là devant un texte capital, placé par St Luc au début du ministère public comme une clef devant une portée de musique. Jésus proclame le texte d'Isaïe 61, 1-2 :

*"L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur"(Lc 4, 18-19).*

Et Jésus de commenter :

*"Aujourd'hui, s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture"(v.21).*

Tout le programme de Jésus est exprimé dans le texte d'Isaïe. L'Évangile, l'œuvre du Messie Sauveur, s'adresse en priorité aux pauvres et les premiers actes de Jésus montreront concrètement la réalisation de ce programme : exorcismes, guérisons, pardons, apporteront le salut aux malmenés de l'existence. Le règne de Dieu est en marche.

#### **2.1.2. La réponse aux envoyés de Jean-Baptiste (Lc 7, 18-23 ; Mt 11, 2-15).**

Jean-Baptiste devrait reconnaître dans l'action et la méthode de Jésus ce règne de Dieu qui s'est approché ; mais il est trop enfermé dans l'idée du Messie justicier qu'il a annoncé (Lc 3, 7-9, 17). Il fait demander à Jésus : *"Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ?"*. La réponse de Jésus, selon Luc, se fait d'abord en actes : Jésus *"guérit beaucoup de gens affligés de maladies"(v.21)*, puis il explique :

*"Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres..."(v.22).*

C'est toujours la mise en œuvre du programme de Nazareth et c'est, par là même, la réalisation des prophéties qui annonçaient le retournement de la situation des pauvres et des malheureux car Dieu veut le bonheur. Voir Isaïe 26, 19 ; 29, 18 ; 35, 5-6 ; 61, 1.

### **2.2. LES BEATITUDES (LUC 6, 20-23 ; MT 5, 1-12)**

Il est impossible, dans le cadre de cet exposé, de rendre compte de tout ce qu'implique la Béatitude des pauvres. Je renvoie à la remarquable étude du Père Jacques Dupont "Les Béatitudes"(3 vol. col. Études Bibliques, Gabalda éditeur). Tout cela est condensé dans le cahier Évangile n° 24 : "le Message des Béatitudes" auquel je ferai de nombreux emprunts.

Selon qu'on prenne Luc ou Matthieu, la formulation de la béatitude diffère. Chez Luc 6, 20-21, le ton est direct : *"Heureux, vous les pauvres, car à vous est le Royaume de Dieu"*. Chez Matthieu, il y a

une spiritualisation et une généralisation : *"Heureux les pauvres en esprit, car le Royaume des cieux est à eux"*. Dans la perspective qui nous occupe, nous privilégierons le texte de Luc.

La recherche doit porter sur deux termes : "pauvres" et "Royaume de Dieu".

### **2.2.1. Qui sont les pauvres à qui s'adresse Jésus ?**

A l'exception de Mt 5,3 où il est question des "pauvres en esprit", le mot employé 25 fois dans les Évangiles désigne toujours les indigents, ceux qui n'ont pas de quoi vivre. Lorsque Zachée dit qu'il va donner la moitié de ses biens aux pauvres (Lc 19, 8), il s'agit bien des malheureux ; lorsque Jésus invite le riche notable de Luc 18,22 à distribuer sa fortune aux pauvres, il s'agit des mêmes personnes que le pauvre Lazare de Luc 16, 19-31. Et en Luc 4,16 et 7,22, les pauvres sont associés aux estropiés, aux lépreux, aux aveugles : toutes catégories exprimant la pauvreté matérielle et physique.

Au niveau du ministère public de Jésus, il ne faut pas chercher derrière le mot "pauvre" une attitude spirituelle, une ouverture à Dieu qui serait simplement facilitée par la pauvreté matérielle. Le mot est à prendre au sens le plus brut : économique et sociologique.

### **2.2.2. Le Royaume, le Règne de Dieu**

Quelle est donc la relation des pauvres au Règne de Dieu ? Pourquoi le Royaume leur est-il destiné ? Mais d'abord, qu'est-ce donc que le Règne ou le Royaume ? Jésus n'en a jamais donné de définition ; mais, en serrant les textes nombreux où il en est question, on peut dire avec J. Dupont : "le Règne ou le Royaume de Dieu, c'est ce qui se passe quand Dieu se manifeste pleinement comme roi. Quand on parle du Règne ou du Royaume, le point de vue est essentiellement acte, dynamisme : Dieu nous montre qu'il est roi en intervenant dans l'histoire, en agissant comme un bon roi" (Cahier Évangile 24, page 16).

Agir comme un bon roi, en quoi cela consiste-t-il ? Tout l'Ancien Testament répond : c'est faire régner la paix et la justice, c'est assurer la liberté de son peuple. Mais Jésus ne reprend pas cette perspective nationaliste : il ne luttera jamais contre Rome qui occupe la Palestine.

Par contre, Jésus va assumer tout ce que l'Ancien Testament dit du devoir du roi pour assurer à son peuple la justice. Le problème de l'oppression du faible se pose à toutes les époques. Toute notre première partie a montré que la Bible abonde en textes où on voit Dieu prendre le parti des pauvres, où le roi idéal est présenté comme faisant régner la justice.

Nous sommes à même, maintenant, de comprendre la Béatitude des pauvres. Citons largement le Père Dupont :

"Il est évident que, si les pauvres sont déclarés heureux, c'est parce que le Règne de Dieu va s'exercer en leur faveur : la venue du Règne va amener la fin de leurs souffrances ; les affligés sont heureux parce que le Règne de Dieu va leur apporter la consolation" (p.13). "Dieu veut faire de son Règne une manifestation de sa miséricorde à l'égard des malheureux"... "On pourrait traduire : Heureux les pauvres, parce que Dieu en a assez de vous voir souffrir, parce que Dieu a décidé de montrer qu'il vous aime". On voit ainsi quelle profondeur théologique l'arrière plan d'Isaïe (61,1) donne aux Béatitudes. C'est l'image de Dieu qui y est mise en œuvre (p.14).

"Jésus proclame que Dieu a décidé d'établir son Règne et de manifester sa puissance royale. Qui donc va profiter de cet état de choses ? Évidemment, les pauvres, les opprimés, les écrasés. Si Dieu est vraiment un Roi digne de ce nom - et comment ne le serait-il pas ? - c'est en faveur des pauvres, des petits, qu'il exercera son pouvoir et ce sera bon pour les pauvres que Dieu lui-même se fasse leur protecteur, leur défenseur. Alors, ils seront heureux.

Une espérance merveilleuse s'ouvre donc pour les pauvres. Cela ne veut pas dire que ceux-là sont meilleurs que les autres, plus pieux, plus vertueux. L'affirmation de Jésus repose sur un présupposé

qui ne relève pas de la psychologie des pauvres, mais de la psychologie de Dieu, sur un présupposé théologique : l'affirmation de Jésus repose sur une certaine idée qu'il se fait de Dieu en tant que roi. En tant que roi, Dieu se doit à lui-même d'avantager par sa justice les pauvres, les petits, les faibles, ceux qu'on exploite et qu'on opprime"(p.17).

Ainsi, à travers la Béatitude des pauvres, nous découvrons une révélation de Dieu. Le Dieu de Jésus "c'est un Dieu qui se caractérise par sa prédilection pour les plus pauvres, les plus faibles, les plus démunis, les plus petits. C'est un Dieu qui met son point d'honneur à rendre heureux ceux qui sont privés de tout bonheur humain. Un Dieu qui prend parti, qui se met du côté des pauvres et des faibles et non du côté des riches et des puissants".

"Si tel est bien notre Dieu, cela nous interroge : de quel côté sommes-nous, nous autres chrétiens ? Il n'est pas possible d'être du côté de Dieu sans se trouver, en même temps, du côté des plus déshérités de ce monde"(p.18).

### **2.3. QUAND DIEU PREND LE PARTI DES PAUVRES. L'ENSEIGNEMENT DE JESUS DANS L'ÉVANGILE DE LUC**

Nous venons de lire la Béatitude des pauvres dans la version qu'en a donné St Luc ; mais c'est tout son évangile qui manifeste la mission de Jésus en faveur des pauvres. Quatre grand textes vont encore nous le montrer :

Luc 14, 12-14. Il s'agit de l'enseignement de Jésus sur le choix des invités :

*"quand tu offres un festin, invite... des pauvres, des estropiés, des aveugles ; heureux seras-tu alors de ce qu'ils ne sont pas en état de te le rendre. Car cela te sera rendu lors de la résurrection des justes"*.

Luc 14, 15-24. La parabole des invités qui se dérobent redit le même enseignement. A la place des premiers invités qui refusent l'invitation, le maître envoie chercher *"les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux"*, ces catégories qui sont justement le test d'une générosité désintéressée, celle même de Dieu.

Luc 16, 19-31. La parabole du riche et de Lazare. Les deux hommes ne reçoivent aucune qualification morale : il y a simplement le riche et le pauvre. Le pauvre seul est admis *"dans le sein d'Abraham"*. Et Jésus montre que la distance qu'on a laissée sur terre entre richesse et pauvreté, alors qu'il est facile de la franchir pour secourir les pauvres, se retrouve, mais cette fois infranchissable, dans l'autre monde : il n'y aura plus de recours possible pour les riches. Ces derniers ont, sur terre, tout ce qu'il faut pour leur apprendre le nécessaire partage avec les pauvres, car *"ils ont Moïse et les prophètes"*. Tout ce que l'Ancien Testament a dit de l'exigence divine envers les pauvres doit faire changer le comportement des riches.

Luc 16, 1-9 : La parabole de l'intendant avisé montre comment il faut se comporter avec la richesse et avec les pauvres. Aucun humain ne peut se dire propriétaire de ses biens : Dieu est le seul propriétaire : les hommes ne sont que des gérants, des intendants des propriétés divines. Qu'ils profitent donc de la confiance du Maître pour puiser dans ces biens et en faire profiter tous les "Lazare" de la terre. Un jour, les riches qui auront agi ainsi seront contents d'être accueillis par ces "Lazare" dans les tentes éternelles.

Ce n'est là qu'un aperçu sur l'enseignement de Jésus sur l'argent. Préoccupé qu'il est des petits et des pauvres, Jésus voudrait éviter aux siens d'être *"serviteurs de Mam-mon"(Lc 16-13)* et de rendre leur argent "pervers", "malhonnête", ce qu'il devient quand on *"thésaurise pour soi-même"(Lc 12, 21)*. L'argent est fait pour servir les pauvres, pour être redistribué aux pauvres (Lc, 12-33). C'est la seule

façon de "s'enrichir en vue de Dieu"(Lc 12,21) et de se constituer "un trésor inaliénable dans les cieux"(Lc 12, 33);

### **3. POUR NE PAS CONCLURE, MAIS POUR METTRE EN ROUTE...**

Toute la Bible, Ancien et Nouveau Testament, nous montre Dieu partenaire des pauvres et garant du droit des pauvres. L'enquête serait à poursuivre dans l'histoire de la théologie et dans la pratique des Églises au cours des siècles. Ce travail a été fait dans un remarquable ouvrage collectif : "Les pauvres, un défi pour l'Église", publié aux éditions de l'Atelier sous la direction de Claude ROYON et Roger PHILIBERT.

De cette étude, il ressort que "les pauvres et les exclus sont en position incontournable, tant pour la relation à Dieu que pour l'Église et sa mission" (p.532). La relation aux pauvres engage la relation à Dieu parce que Dieu s'est Lui-même lié à eux. C'est pour cela que l'Église, pour être Église du Christ se doit non seulement de faire "l'option préférentielle pour les pauvres", mais d'être l'Église des pauvres. Sans doute est-elle en même temps rassemblement des pécheurs et des petits, mais les pauvres garderont toujours leur place éminente et incontournable. Un théologien latino-américain a pu écrire cette : "L'Église qui n'est pas l'Église des pauvres met en sérieux péril son caractère ecclésial" (cité par Cl. Royon page 13).

Ceux qui, dans l'Église, se veulent diacres, serviteurs, ont donc mission prioritaire d'être serviteurs des pauvres.

### **4. BIBLIOGRAPHIE**

Pour appuyer ce qui a été dit... et continuer l'étude de ce thème :

- Jacques DUPONT : Les Béatitudes (3 vol.) - Gabalda 1969, surtout le tome II. Le Message des Béatitudes - Cahier Évangile n° 24.
- Collectif : La pauvreté évangélique - Cerf 71, Collection "Lire la Bible", n° 27.
- Albert GELIN : Les pauvres de Yaweh - Cerf 53, Collection "témoins de Dieu" repris sous le titre "Les pauvres que Dieu aime", Collection "Livre de vie".
- P.-A. GIGUERE et J. MARTUCCI : Cri de Dieu, Espoir des pauvres, Éditions Paulines, 1977. - Collectif : Aux Portes de l'Église, les pauvres - Lumière et Vie, n° 177 (86).
- Vocabulaire de THÉOLOGIE BIBLIQUE (Cerf) : Articles "pauvre", "pauvreté".
- Collectif, sous la direction de Claude ROYON et Roger PHILIBERT : Les pauvres, un défi pour l'Église - Éditions de l'Atelier, Les éditions ouvrières, 1994.

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site [diaconat.catholique](http://diaconat.catholique)